

Jean-Baptiste André Godin à Delloye, Tiberghien et Cie, 14 juillet 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (90r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Delloye, Tiberghien et Cie, 14 juillet 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45330>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juillet 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delloye, Tiberghien et Cie](#)

Lieu de destination 9, rue des Longs-Chariots, Paris

Description

Résumé Godin demande à la banque de ne plus autoriser d'opérations en débit de son compte que sur ordre revêtu de sa signature ou de celle de son fils Émile, qui figure au bas de la lettre. Il demande si les chèques français peuvent être utilisés en Belgique.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lovain le 10 juillet 1667

Messieur Delloye Chevenguent

je vous prie de prendre note
que partant de ce que vous en
devez faire pour mon compte auquel
vous devrez au ch. d'Alleur auan
nement de compte enfin que vous ne
devez porter aucun dommages
au ch. d'Alleur que deux deniers restent
de ma signature ou de celle de mon
fils apposés à cez dossiers

Veuillez en témoignant réception de
la présente de dire à quel usage
les échiquiers français seront en Belgique
que je vous prie aussi que
mes parfaits avis

b. b. de G. C.

G. Godin

Godin